

Plus rapprochés et presque sous les yeux, le Champ-de-Mars, ses pavillons, ses annexes, ses jardins étendent leur mosaïque de tons et de couleurs.

Vient ensuite les parterres fleuris de la Cascade, qui couvre une surface de dix mille pieds, les piédestaux du grand bassin, dont je vous ai parlé dans ma première lettre, et pesant chacun (les animaux représentant les quatre parties du monde)—trente-deux mille livres. Dans les jardins, des massifs d'arbustes, de fleurs rares, entre autres de superbes rhododendrons, mêlent leurs couleurs et leurs nuances ; les constructions pittoresques : café et bazar tunisiens, maisons marocaine, japonaise et chinoise, pavillons des eaux-et-forêts, des tabacs de France, restaurants espagnol, hollandais, brasserie belge, tous surmontés de pavillons et d'oriflammes multicolores.

Le regard trouve alors devant lui le perron et les balustrades de la grande terrasse, élevée de quinze marches au-dessus du sol. Enfin, le grand escalier central, flanqué de trois autres escaliers latéraux, séparés par des vasques à jets d'eau jaillissant, de groupes statuaire, donne à ce tableau un aspect monumental. Puis la terrasse et l'entrée du vestibule d'honneur—pavillon central—au fronton surmonté d'un écusson chargé des initiales R. F., ayant comme supports deux femmes avec des ailes déployées, réunies par une main et tenant de l'autre une gerbe et un flambeau. Au sommet l'inscription *Pax* est posée en relief sur un fond d'épis ; à sa base, le millésime de l'année. Ce fronton pèse vingt mille livres.

Dans le grand vestibule d'honneur sont rangés ce qu'on peut appeler les chefs-d'œuvre des grandes industries internationales : l'exposition des Indes, un conte réalisé des *Mille-et-une-Nuits*, les splendides vases de la manufacture de Sévres, les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, les cadeaux éblouissants offerts à l'héritier de la couronne d'Angleterre par les monarques asiatiques ; des pyramides de métaux, des statues colossales en bronze, en marbre. C'est au centre de cette galerie-promenoir, qui ne mesure pas moins de deux mille deux cents pieds de long, que s'élève la grande horloge à quatre faces, avec cadran de chaque côté. Cette horloge, qui repose sur un socle de six pieds de haut, a une hauteur totale de vingt et un pieds.

Le pendule consiste en une tige de fer terminée par une énorme boule métallique mesurant trois pieds deux pouces de diamètre, et représentant un globe terrestre peint en bleu d'azur, sur lequel se détachent en relief d'or les cinq parties du monde. Ce magnifique globe, entouré d'un cercle d'or avec les signes du Zodiaque, suspendu au milieu du vestibule, a une hauteur de 105 pieds. Il met dix secondes à faire chaque oscillation.

Je m'arrête ici, ne voulant point abuser d'une attention qui se borne d'autant plus aisément, qu'on ne lui donne que des merveilles ou des objets nouveaux à contempler.

Dans ma prochaine lettre, je compléterai cette vue générale, afin d'entrer aussitôt dans le vif du sujet, c'est-à-dire que nous entreprenons notre promenade par pays dans l'Exposition.

Les visiteurs affluent toujours : mardi, 7 mai, on a compté 33,716 billets ; jeudi, 43,312 ; et samedi, 11 mai, 48,478. Que cela continue, et l'entreprise *pari*, comme on dit en Amérique. Le nombre des locaux, appartements et chambres des 9,500 hôtels de Paris s'élève à près de 150,000, et il y en a déjà plus de 112,000 occupés.

On parle d'une grande fête que la section des Etats-Unis s'appête à donner à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance américaine. Cette solennité aurait lieu le 4 juillet prochain. La Commission et tous les exposants contribueront à cette démonstration patriotique.

Parmi les nouveautés que l'Exposition a fait éclore, il s'en trouve de toutes sortes : les unes originales, utiles, d'autres bizarres. Ainsi, M. Pan a exposé dans une vitrine, quatorze gymnastes mécaniques qui exé-

cutent, à l'aide de ressorts intérieurs, tous les exercices d'agilité et de force auxquels on se livre dans les gymnases.

Deux autres surprises en ce genre sont l'Ondine nageuse et la ménagerie joujou du Jardin d'Acclimatation. La première est une poupée qui, se remontant par un mécanisme, meut les bras, les jambes, et, mise dans l'eau, y nage comme un poisson. La seconde, c'est, dans une ménagerie de dimensions réduites, des animaux qui marchent, broutent et paissent ; et, parmi eux, un éléphant qui tend sa trompe, prend ce que vous lui offrez et l'ingurgite à votre barbe. Digère-t-il, comme le canard de Vaucanson ? c'est ce que je ne pourrais affirmer. Mais pourquoi non ?

La Hollande, elle, nous montre un édifice sur colonnes sculptées d'une hauteur de 16 mètres. Le tout est en stéarine ; c'est-à-dire de la matière avec laquelle sont faites les bougies. Ce monument pèse 40,000 kilogrammes, ou 80,000 livres.

Au sujet des pièces mécaniques, nous possédons en ce moment l'automate échiquier du nom d'Ajects, et qui a déjà battu maints joueurs.

Après chaque partie, le personnage se laisse examiner à l'intérieur et à l'extérieur. Quatre portes qui s'ouvrent sur le corps permettent de voir le mécanisme intérieur, fort ingénieux, dit-on. Lorsqu'il fait sa partie les portes sont closes. L'adversaire fait-il une fautive marche, l'automate dodoline de la tête pour avertir. Fait-il un échec, il lève la tête d'un air de défi. Pour le mat, même geste, avec mouvement d'yeux répétés. Il joue vite et fort correctement. L'Exposition laisse bien un peu cette personnalité dans l'ombre, mais sa réputation n'y perdra rien, car beaucoup de joueurs étrangers voudront se mesurer avec elle.

Près de la porte de sortie de l'avenue Labourdonnaye, l'on verra un appareil anémomètre qui enregistre la vitesse des vents, plus, six girouettes qui en marquent la direction. Toutes ces indications sont enregistrées automatiquement au moyen d'un conducteur électrique.

Le piano-orchestre de M. Bullée, fondateur de la Sarthe, piano qui renferme quarante-quatre cloches, non compris le bourdon, du poids de quinze mille livres. Le clavier, à quatre octaves, est en ivoire comme celui des pianos. Les compositeurs inconnus n'auront jamais une meilleure occasion de faire entendre leurs œuvres.

Le spécimen du pilon des célèbres forges du Creusot, qui donne un coup de deux cents tonnes pesant, et dont le poids, y compris les jambages et le cylindre, représente le joli chiffre de quatorze cent mille livres.

Deux gamins s'étaient arrêtés l'autre jour devant ce bloc énorme. L'un d'eux, s'extasiait devant cette puissance formidable :

—Ça écraserait la colonne Vendôme d'un seul coup ! s'écria-t-il d'un ton convaincu.

—Possible ! fit son compagnon en toisant l'outil d'un air dédaigneux, mais ça n'écraserait pas une puce !

La fabrique de poulets par les hydro-incubateurs, système inventé depuis quelques années, mais récemment perfectionné. Chaque jour, à la jonction des expositions agricole et horticole, on peut voir l'incubation de quatre-vingt à cent poulets et canards. Une fois sortis de leur coquille, qu'ils brisent avec leur bec, ces volatiles vont se réfugier sous les éleveurs hydro-mères, chauffés avec de l'eau à 50 ou 60 degrés, pour donner une température de 40 degrés aux poussins. Ce spectacle attire beaucoup de monde.

Trois événements, d'un caractère bien différent, ont marqué cette semaine : deux morts, celles de MM. Valette et Denfert-Rochereau, et la fin d'un procès qui ira augmenter le dossier des causes célèbres, celui de Danval.

M. Valette, à qui l'Université et les étudiants ont fait de magnifiques obsèques, est sans doute connu au Canada : car, professeur titulaire de droit civil à la Faculté de Droit de Paris depuis l'année 1837, il est auteur de nombreux ouvrages estimés de jurisprudence, et avait remplacé à l'A-

cadémie des Sciences morales un jurisconsulte célèbre, l'ex-président de la Cour de Cassation, M. Troplong.

M. Denfert-Rochereau, lui, est l'illustre soldat qui défendit Belfort à l'époque de l'invasion prussienne. Après une héroïque résistance de quatre mois, manquant de vivres, n'ayant aucune nouvelle des affaires du pays, ce fut ce soldat énergique, alors lieutenant-colonel du génie, qui, sommé par le général Treskow d'avoir à rendre la place, fit cette laconique mais fière réponse :

« Nous connaissons nos devoirs envers la France, et nous saurons les remplir. »

C'est au courage de cet officier que la France doit la conservation de cette place forte, la seule, l'unique qui protège encore aujourd'hui notre frontière de ce côté.

Quant à Danval, c'est un malheureux pharmacien accusé d'avoir empoisonné sa femme, à l'aide de doses répétées d'acide arsénieux. Les débats de cette cause ont fait naître entre les experts—médecins légistes—chargés de l'autopsie, et un toxicologue éminent, M. Bouis, professeur à l'École de Pharmacie, et membre de l'Académie de Médecine, des discussions assez vives, mais malheureusement encore plus instructives, car elles ont démontré combien la science... médicale est chose vague, confuse et trouble. Les uns affirmèrent que la femme a succombé à un lent empoisonnement, et citent des auteurs à l'appui ; les autres, avec un aussi grand nombre d'autorités, nient non moins énergiquement l'intoxication.

Le jury, ballotté, ne sachant trop auxquels croire, a rapporté un verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes. En conséquence, Danval, déclaré innocent par trois sommités scientifiques, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le malheureux est-il coupable ? Rien ne le prouve.

Je crains bien que cette condamnation ne soit encore le résultat de notre déplorable et barbare système de procédure criminelle, où le juge, au lieu de présider aux débats, de surveiller l'interrogatoire, questionne lui-même, et par le tour, la direction de ses questions, par son attitude, son résumé, dicte inconsciemment le verdict au jury.

Ensuite, une atroce coutume, c'est l'évocation de tous les faits étrangers à la cause. On fouille dans votre vie, on relève votre passé, on scrute vos paroles et jusqu'à votre silence ; on interprète des actes qui datent de vingt ans, et au delà ; l'on remonte même jusqu'à votre enfance. Qu'une accusation criminelle vous amène devant un juge, vous n'êtes plus un prévenu, nos mœurs vous regardent comme un coupable, et c'est comme tel qu'on vous interroge. Dans ces cas, si le ministère public peut prouver qu'au berceau vous avez mordu les seins de votre nourrice ; que plus jeune, vous tiriez la queue des chats ; qu'au collège, vous vous amusiez à empanacher les mouches, il s'ingéniera à grouper ces faits, à leur donner une physiologie qui, mêlée habilement aux charges des témoins, sembleront « les tendances d'une brutalité native, les déplorables instincts d'une nature irrémédiablement perverse, et fatalement destinée à vous conduire sur le banc des accusés. » Ces déductions psycho-physiologiques suffiront souvent à préjuger l'esprit d'un jury qui, peu familiarisé avec l'analyse des sentiments humains et les débats judiciaires, s'en rapporte aux lumières et à l'expérience d'un magistrat, évidemment consciencieux, mais, hélas ! sujet à l'erreur, à certaines préventions, comme chacun de nous.

La forme de nos interrogatoires, le réquisitoire, ont quelque chose de semi-barbare et d'horriblement poignant. On parle beaucoup à ce sujet d'une prochaine réforme de notre code d'instruction criminelle. Dieu le veuille !

Je sais bien que chez vous, de fiellés coquins, grâce aux formes protectrices de la loi, sortiront du prétoire indemnes ; c'est regrettable ; mais du moins jamais une peine irréparable, la mort, ne frappera un innocent, et jamais non plus des procédés inquisitoriaux, une sorte de torture mo-

rale ne compromettra la majesté de la justice ou ne tendra ses pièges à l'inexpérience d'un jury.

J'ai vu fonctionner les deux systèmes judiciaires, le vôtre et le nôtre, et celui suivi au Canada a évidemment tous les avantages. Pour le respect de la dignité humaine, pour l'impartialité de la justice et les garanties pour l'accusé, on ne peut les comparer l'un à l'autre.

Mais assez sur ce sujet. Une nouvelle. Le Canada va bientôt entrer, lui aussi, comme partie contractante dans l'Union postale. A partir de ce jour, vous pourrez communiquer avec la France à raison de six cents par lettre du poids normal actuel. A quelle époque favorisera-t-on tant les lettres qu'aujourd'hui ! Un bon point à Phon. M. Huntington ! Et maintenant, finissons comme nous avons commencé, par l'Exposition. On rencontre au Champ-de-Mars des types originaux de toutes les nations, et l'on y entend parler toutes les langues ; cela rappelle confusément la scène de la tour de Babel.

Quand je vous dis que tout se trouve à l'Exposition, je n'avance rien de trop.

L'autre jour, votre commissaire bas-canadien, M. G. Drolet, pour ne le point nommer, est abordé par un beau vieillard, de tournure fort distinguée :

—Monsieur est sans doute étranger comme moi : M. le Sénateur comte de Douhet.

—Commissaire canadien, monsieur.

—Ah ! Canadien ! Charmé, monsieur, de faire votre connaissance. Je suis marié avec une Canadienne, Mlle Bingham. Pourriez-vous me donner des nouvelles d'un mien cousin que j'ai là-bas, M. H. Joly ?

—Parfaitement : et de très-bonnes.

—Comment cela ?

—Votre cousin, M. Joly, vient de prendre la direction du Cabinet de la province de Québec ; il est, depuis quelques jours, premier ministre.

—Premier ministre !

—Comme j'ai l'honneur de vous le dire.

—Ah ! j'en suis fort aise. Avouez, monsieur, que cette Exposition est merveilleuse. J'y cherchais des modèles de machines agricoles, et j'y trouve un fort galant homme, un compatriote d'outre-mer et, de plus, un bon cousin premier ministre !

—Comme vous le dites, monsieur, votre Exposition est chose merveilleuse, et tout s'y trouve !

A. ACHINTE.

ADIEU

Certains changements survenus font cesser d'aujourd'hui nos fonctions de rédacteur temporaire de *L'Opinion Publique*. En disant adieu à ses abonnés, nous émettons le souhait que leurs rapports avec nous aient été ce que les nôtres avec eux n'ont cessé d'être—utiles et agréables. Les poètes et les prosateurs dont nous avons répudié les vers de quinze pieds, et les phrases incohérentes, voudront bien ne pas nous garder rancune. Qui sait, maintenant que nous sommes descendu du fauteuil éditorial, si nos propres vers et notre prose ne subiront pas le même traitement de la part de nos successeurs ? Alors, ceux dont nous avons méconnu le génie seront vengés. Qu'ils ne cherchent pas d'autre satisfaction à leurs ressentiments.

A.-B. LONGPRÉ.

Les nombreux amis qu'a laissés au Canada M. Pierre B. de Boucherville, fils de Georges B. de Boucherville, éc., greffier du Conseil législatif de cette province, apprendront avec plaisir qu'il a plu à S.M. l'empereur du Brésil de le nommer Chevalier de l'Ordre du Christ, en récompense des nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction publique. M. Pierre B. de Boucherville est le fondateur d'un des principaux établissements d'instruction primaire et secondaire de la province de Rio de Janeiro.—*Le Fédéral*.